

# L'écureuil

Juillet 2018



## SOMMAIRE

- Les nouvelles de la municipalité
- Les nouvelles des associations communales
- Les jeux de l'écureuil
- Le calendrier des dates à retenir
- Les infos pratiques



Commune de  
**MARCILLY LE CHÂTEL**

## SOMMAIRE

Les infos des secrétaires de mairie	2
Edito	3
Finances communales	4
Place du Vieux Bourg	8
L'école	9
Retraite Jacqueline Gay, CCAS	10
Crèche Récré Astrée	11
Centenaire guerre 14-18	11
Info porteurs de projets	13
Facturation assainissement	14
Ecole Primaire Jean Côte	16
Sou des écoles	18
Familles rurales	20
Centre de loisirs	22
La médiathèque	23
Comité des fêtes	24
APIJ Marcilly	25
Amicale des boules, Marcilly de France	26
ADAMAS	27
Groupe Vocal	28
Les Vieilles Pierres	30
Les jeux de l'Ecureuil	31
Dates à retenir	32

## PROMENONS NOUS...

... dans les bois, seul, en famille, avec des amis en suivant les chemins de randonnée balisés de notre commune.



Des fiches détaillées sont téléchargeables sur le site communal <http://www.marcillylechatel.eu>, (onglet "A découvrir"). Elles sont également disponibles à la mairie et au bar du Pavé.

## LES INFOS DES SECRETAIRES DE LA MAIRIE...

## Inscriptions sur les listes électorales :

Pour les nouveaux arrivants, penser à vous inscrire sur les listes électorales à partir du mois de septembre 2018.



Prochaines élections : élections européennes le **dimanche 26 mai 2019**

## NUISANCES SONORES



## Entendons nous bien ...

Avec les beaux jours et les longues soirées reviennent également parfois musiques à tue-tête, cris et aboiements intempestifs. Il appartient à chacun d'être sensé : ces nuisances sont considérées comme intolérables et irrespectueuses.

Quant aux nuisances sonores provoquées par la tonte, divers travaux de jardinage, bricolage, etc ... elles sont tolérables de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 en semaine, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ainsi que les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## EDITO

Participer...

L'été est là et notre commune prend des couleurs. En effet les fleurs agrémentent notre passage quotidien dans la commune, fleurs communales, fleurs de balcons ou de jardins, fleurs des champs... toutes mettent leur plus bel habit pour colorer nos vies. Ce fût souligné par notre classement à la 2<sup>ème</sup> place au concours des communes fleuries de la Loire.



Dans quelques jours ce sera la fête communale. Alors chacun dans son quartier prépare cet évènement à sa manière. Je remarque bien souvent en parcourant notre village que certains entretiennent les fossés ou les abords communaux proche de leur habitation. Qu'ils en soient remerciés tous comme tous ceux qui s'investissent dans la communes à travers le comité des fêtes ou les nombreuses associations pleines de vie grâce aux bénévoles.

Vivre ensemble, c'est aussi ce que les élus souhaitent rendre plus facile à travers les différents projets qui sont actuellement conduits. Place de l'église, salle de la Garenne, l'école sont les chantiers de 2018 pour rendre aux normes, fonctionnels et plus accueillants ces espaces communs. Ceci en conservant des finances communales raisonnables et équilibrées.

La nouvelle intercommunalité trouve sa place petit à petit et nous apprenons à travailler à 88 communes ce qui demandera encore un peu de temps et de bonne volonté.

Voici donc quelques nouvelles sur la vie communale avec ce nouveau numéro de l'Ecureuil à lire sans modération !

En cette période estivale je vous souhaite de bonnes vacances pleines de couleurs

Thierry Gouby

## FINANCES COMMUNALES

Suite au travail de la commission finances, le 08/03/2018, Thierry Gouby maire, Odile Molle 1ere adjointe et Isabelle Thévenet secrétaire de mairie en charge de la comptabilité ont présenté à l'Inspecteur du Trésor Public de Boën les comptes de l'exercice 2017 et les prévisions pour 2018. Cette démarche a pour but de constater l'exactitude de la situation financière de la commune avant approbation par le Conseil Municipal et dépôt du budget en Sous-préfecture.

### Résultat clôture 2017 : Budget Général

. Section de Fonctionnement : + 349 418,85 €

. Section d'investissement : + 114 169,62 €

### Résultat de clôture 2017 : Budget assainissement

. Section d'exploitation : + 64 598,56 €

. Section d'investissement : + 56 813,84 €

Budget CCAS : + 1134,84 €

Le Conseil Municipal en date du 16 /03/2018 décide d'affecter les résultats comme suit : Au Budget Général 2018 : 200 000 € en recettes d'investissement et 149 418,85 € en recettes de fonctionnement.

## BUDGET 2018

### BUDGET GENERAL

#### Section de fonctionnement

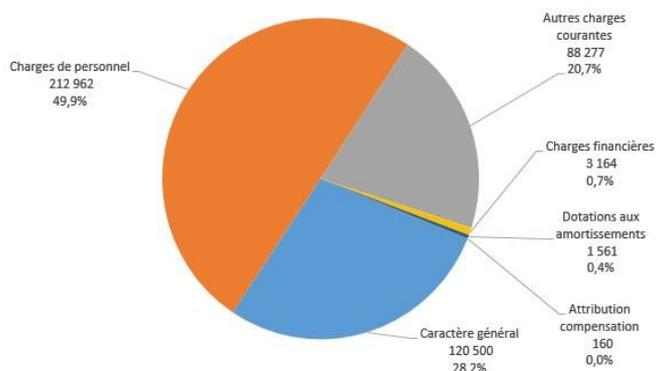
Dépenses	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018	Recettes	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018
Caractère général	155 100	120 500	127 880	Excédent exercice antérieur	176 714	140 000	149 418
Charges de personnel	197 739	212 962	220 112	Atténuation des charges	6 034	1 332	
Autres charges courantes	73 502	88 277	67 015	Produits des services	19 984	23 832	12 950
Charges financières	3 905	3 164	2 550	Impôts et taxes	294 074	323 253	315 835
Charges exceptionnelles	50		3 000	Dotations	194 522	244 665	191 508
Dépenses imprévues	-		30 000	Autres produits de gestion courante	43 672	42 108	40 800
Dotations aux amortissements	1 561	1 561	1 561	Opérations d'ordre	-	-	
Attribution compensation		160	22 766	Produits exceptionnels	16 457	853	
<b>Virement à section investissement</b>	<b>189 110</b>	<b>162 447</b>	<b>235 627</b>	<b>Total</b>	<b>751 457</b>	<b>776 043</b>	<b>710 511</b>
<b>Total</b>	<b>620 967</b>	<b>589 071</b>	<b>710 511</b>				

#### Section investissement

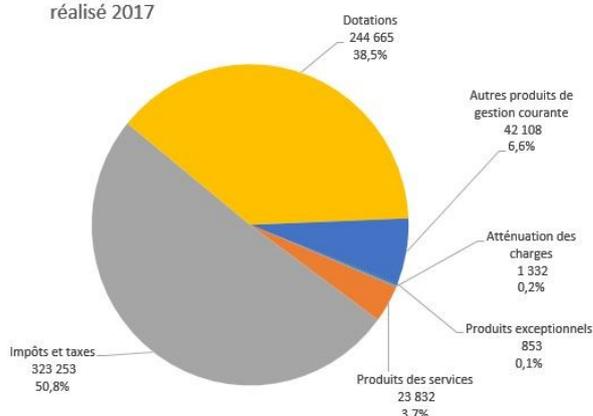
Dépenses	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018	Recettes	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018
Solde antérieur d'investissement reporté	47 155	-		Solde report exécution		1 936	114 169
Attribution compensation Loire Forez	-	-	49 493	Excédent de fonctionnement	61 955	179 601	200 000
Emprunts et dettes assimilées	31 250	23 964	6 800	<b>Virt de la section de fonctionnement</b>	<b>189 110</b>	<b>162 447</b>	235 627
Immobilisations incorporelles		-		Subventions investissement reçues	33 928	32 666	434 000
Immobilisations corporelles	36 486	74 915	229 300	Taxes aménagement	9 272	15 740	10 000
Travaux	24 603	28 287	1 413 639	Dépôts et cautions	567	635	1 000
Cautions	566	635	1 000	TC TVA	34 717	9 830	16 929
Frais étude AVAP	-		3 000	Emprunt		-	689 946
Excédent reporté		-		Opérations d'ordre	1 561	1 561	1 561
Opérations d'ordre		-		<b>Total</b>	<b>331 110</b>	<b>404 416</b>	<b>1 703 232</b>
<b>Total</b>	<b>140 060</b>	<b>127 801</b>	<b>1 703 232</b>				

## FONCTIONNEMENT

Répartition des dépenses de fonctionnement du budget réalisé 2017



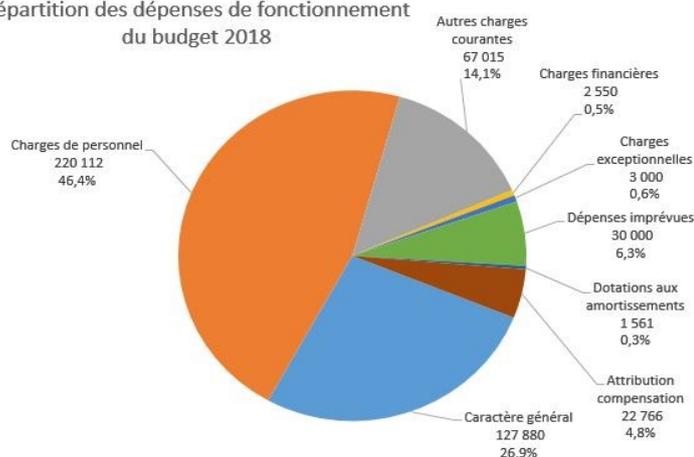
Répartition des recettes de fonctionnement réalisé 2017



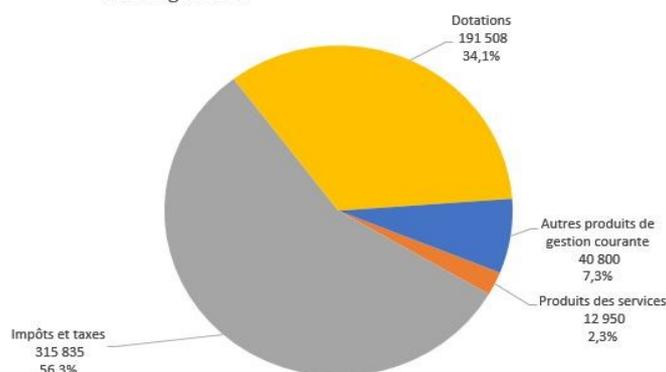
Concernant la section de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement), entre 2016 et 2017, les dépenses ont baissé de 1,21% et passent ainsi de 431 857 € à 426 624 €. Le poste « Charges du Personnel » représente la part principale. Cette charge difficilement compressible reste toutefois maîtrisée et stable depuis plusieurs années. Nous devons cependant être vigilants. Ce sont les charges à caractère général qui expliquent en partie la baisse et ce, en raison de dépenses « exceptionnelles » réalisées en 2016 sur le bâtiment communal Relais du Châtel suite à des malfaçons liées à des travaux, mais également des dépenses plus conséquentes en entretien voirie.

Pour ce qui concerne les recettes, elles progressent de 10,66% et passent ainsi de 574 743 € à 636 043 € entre deux exercices. Ce sont les impôts et taxes qui représentent la plus grosse part (50,8%). Viennent ensuite les dotations de l'Etat et participations : FCTVA.. (38,46%) puis les produits de gestion courante : loyers... (6,62%) enfin, les produits de services : garderie, TAP...( 3,74%).

Répartition des dépenses de fonctionnement du budget 2018



Répartition des recettes de fonctionnement du budget 2018



## INVESTISSEMENT

Les dépenses 2017 s'élèvent à 127 801 €. Les travaux réalisés ont concerné la voirie pour 49199 €, les travaux d'accessibilité, également des immobilisations en cours pour le projet école. Les recettes 2017 (hors virement à la section d'investissement) sont de 240 033 € elles intègrent une subvention de 32 666 € du conseil départemental, la récupération de la TVA sur les travaux de l'année précédente pour 9830 €, de plus

## BUDGET GENERAL

sur cet exercice, les taxes d'aménagement ont augmenté. Bien qu'inscrite au budget 2017, la rénovation de la place du Vieux Bourg a pour des raisons techniques dû être reportée sur 2018.

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### EXPLOITATION :

Le résultat d'exploitation 2017 fait apparaître 52 249 € de dépenses, elles concernent des fournitures et travaux d'entretien sur les stations (pompage boues, débouchage de canalisations...) ainsi que des frais de redevance à l'agence de l'eau, des intérêts d'emprunts et des dotations aux amortissements.

Les recettes sont de 87 386 € elles proviennent à hauteur de 85 % de la redevance assainissement.

### INVESTISSEMENT :

Pour ce qui concerne cette section, on note 29 547 € de recettes et 35 645 € de dépenses, ce qui donne un résultat négatif de - 6 098 € auquel s'ajoute le résultat antérieur de 62 912 € donnant ainsi un résultat cumulé positif de 56 813 €. Les dépenses concernent des remboursements d'emprunts, des quotes-parts sur subvention et la poursuite de l'étude diagnostique sur les stations commencée en 2016.

A compter de 2018, l'assainissement devient une compétence de Loire Forez, ainsi, la commune ne gère plus ce budget.

## BUDGET PREVISIONNEL 2018

Pour 2018, le budget connaît des changements importants. En raison du rattachement de la commune à Loire Forez Agglo, des transferts de compétences et donc des budgets associés ont eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cela concerne l'assainissement, la voirie et l'éclairage.

De ce fait, le budget de fonctionnement 2018 est réalisé avec prudence car des incertitudes existent notamment sur les attributions de compensation. De plus, les dotations de l'état connaissent une baisse de l'ordre de 20%. Au niveau des investissements les dépenses prévues sont conséquentes : Elles concernent l'aménagement de la place du Vieux Bourg pour un montant de 109 000 € TTC accessibilité comprise. A cela s'ajoutent des travaux concernant la Garenne pour environ 50 000 € TTC. Enfin, la rénovation de l'école reste le plus gros poste, les travaux qui devraient débiter à l'automne sont programmés sur 2 tranches pour un coût global de 1 391 639 € TTC. Des subventions sont sollicitées pour faire face à ces dépenses conséquentes. Nous pouvons annoncer 53 % d'aides sur la 1<sup>ère</sup> tranche.

Au regard des investissements prévus, le prévisionnel 2018 s'est vu attribué la somme de 200 000 € prise sur l'excédent de fonctionnement 2017

## TAUX COMMUNAUX

Lors du Conseil Municipal du 27/04/2018 il a été décidé d'appliquer une augmentation de 1% uniquement sur la taxe d'habitation. Les deux autres taxes restent inchangées. Ainsi le taux 2018 est le suivant :

Taxe d'Habitation : 5,69 % - Taxe Foncière bâti : 10,10 % - Taxe Foncière non bâti : 39,49 %

## EMPRUNTS

En raison des transferts des compétences voirie et assainissement, au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à Loire Forez Agglomération, il ne subsiste qu'un seul emprunt qui s'élève à 18 708 € ce qui représente une annuité pour 2018 de 6868 € comprenant capital et intérêt.

Par contre au regard des investissements programmés, la situation de la dette va connaître une évolution significative, un emprunt va être contracté pour les travaux de l'école, son montant reste à affiner en fonction des subventions qui seront attribuées pour la 2eme tranche.

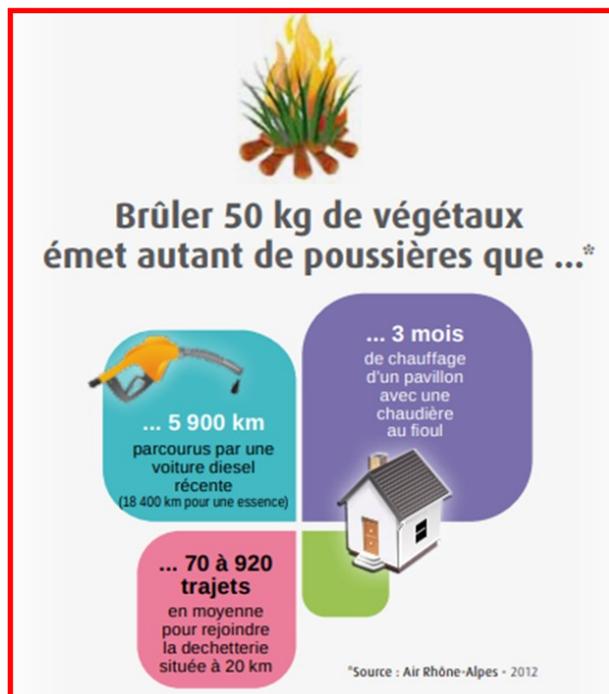
## LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Bien souvent la question est posée : puis-je brûler mon tas de broussailles que j'ai coupées?

Pour les particuliers, du fait d'avoir sur le territoire une déchèterie qui accepte les végétaux, il n'est pas autorisé de brûler des végétaux.

Pourquoi cette interdiction ? Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ? Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... Qui doit respecter cette interdiction Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée. En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal



Pour les agriculteurs est autorisé, dans les périodes définies par l'arrêté, le brûlage de végétaux sur pied et des rémanents de débroussaillage. Une déclaration à retirer en Mairie et à déposer en Mairie contre récépissé au moins cinq (5) jours francs avant la date prévue du brûlage. Le lieu du feu doit se situer à au moins 200 mètres d'un bois, d'une forêt, d'un maquis ou de landes.

En région Rhône-Alpes, près de 18 % de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine. Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

## LA PLACE DU VIEUX BOURG, AUX PORTES DE L'ÉGLISE ST CYR

Depuis quelques mois les travaux occupent la place du vieux bourg...

Dans le cadre de la mise en accessibilité, les élus ont choisis de profiter de la mise aux normes des toilettes pour en améliorer la qualité et aussi redonner une surface plane à la place afin d'annuler la fâcheuse tendance à la glissade des gravillons rue de l'église en cas de pluie...

Une place de parking Personne à Mobilité Réduite (PMR) permettra aussi à tous de pouvoir accéder à l'église et aux toilettes.

Lieux de départ de randonnées, lieux de rassemblement lors des cérémonies à l'église, lieu de vie du quartier, cette place se refait un brin de toilette ! Voici quelques images des travaux.



## L'ÉCOLE JEAN COTE : DES CHANGEMENTS POUR LA RENTRÉE 2018

**Les horaires d'école** seront les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à **11h45** et de **13h45** à 16h30, soit un rythme sur 4 jours. L'horaire de passage du car de ramassage scolaire sera donc décalé l'après-midi en conséquence.

**L'inscription à la cantine** va évoluer. Un logiciel permettra aux familles de réserver sur internet les repas pour leur enfant. Pour les familles n'ayant pas la possibilité d'inscrire via le site, il sera possible de passer par le secrétariat de mairie. Le portail famille est accessible depuis le site internet de la commune [www.marciullylechatel.fr](http://www.marciullylechatel.fr) rubrique école. Le règlement de la cantine ainsi que les tarifs ne changent pas, ainsi le prix du repas reste à 3€. La gestion va évoluer, le Sou des écoles après de nombreuses années au service du restaurant scolaire passe la main, notamment pour raison de responsabilités, à la commune. Des membres du Sou des écoles continueront à siéger à la commission cantine. Merci à tous les parents qui se sont investis pour ce service. Les repas continueront à être réalisés sur place, ceci afin de faire perdurer un emploi local, de maîtriser le service et la qualité des repas.

**La garderie** évolue avec les nouveaux horaires d'école et accueillera les enfants de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h00.

**Le début des travaux** est annoncé pour fin août concernant l'agrandissement et le réaménagement du bâtiment sud. Ils vont durer environ 12 mois afin de permettre à la rentrée 2019 d'offrir un meilleur espace de travail pour les enfants de la commune. Les perturbations engendrées par les travaux durant l'année 2018 et 2019 vont demander à tous, parents, enseignants et enfants quelques efforts.

Le 14 juin les élus de la commission école et l'architecte Mme Desages ont présenté toutes ces évolutions lors d'une réunion publique à la salle des fêtes, expliquant la démarche, les contraintes et les objectifs de ce chantier. En résumé voici quelques-uns des principaux objectifs :

- Récupérer la totalité de la salle de motricité
- Améliorer l'accès aux classes maternelles pour les familles
- Créer un espace de couchette (capacité de 30 couchages)
- Repenser la circulation à l'intérieur de l'école
- Créer un espace de travail pour les ATSEM
- Créer des toilettes adultes réservées au personnel de l'école.
- Réaménager les toilettes maternelles
- Créer des espaces de rangement dans l'école
- Agrandir la cuisine et le réfectoire pour permettre le service de plus de 100 repas et l'accueil des plus petits
- Prévoir la création d'une potentielle septième classe
- Mettre aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) l'école



Mme Desages, architecte

## L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ POUR JACQUELINE GAY

En poste depuis 17 ans, Jacqueline Gay vient de faire valoir ses droits à la retraite.



Employée par la Municipalité en tant qu'agent technique d'entretien, elle a toujours œuvré avec rigueur et professionnalisme.

Jacqueline s'occupait de l'entretien des locaux communaux, elle assurait également l'encadrement des enfants à l'école pendant le temps de cantine.

Le 2 juillet, la municipalité a souhaité la remercier pour le travail accompli.

Jacqueline Gay entourée de Mr Thierry Gouby, maire,  
Mr Louis Bouchet et Mr Jacques Chazal, anciens maires.

Thierry Gouby Maire, a tenu à souligner l'attachement qu'avait Jacqueline à remplir ses missions avec assiduité et sérieux, elle aimait le travail bien fait afin d'accueillir au mieux les usagers.

Pendant un temps plus convivial et entourée de ses collègues, des enseignants, des élus mais aussi de sa famille, Jacqueline s'est vue offrir quelques présents.

Souhaitons-lui une retraite active. Nous savons que le temps qui s'offre à Jacqueline, sera occupé à bon escient. Qu'elle profite pleinement de toute sa famille et qu'elle prenne aussi du temps pour se consacrer à ses passions.

Jacqueline sera remplacée par Madeleine Bouchand qui œuvre déjà au service cantine, salariée par le sou des écoles. Elle va donc changer de poste et sera employée par la mairie.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Samedi 3 mars 2018, les aînés de la commune se sont retrouvés autour de notre traditionnel goûter spectacle du CCAS. Cette année Cédric Lumbrosso nous a concocté des sketches intitulés <<Si...si ! Il se soigne !>>.

Chaque année, tous les membres du CCAS ont le plaisir d'organiser et de vous retrouver pour ce moment convivial.



## CRECHE RÉCRÉ ASTRÉE

La crèche située au 463 rue de Corbes à MARCILLY LE CHATEL ( photo ), accueille les enfants de LOIRE FOREZ AGGLO. Elle est gérée par l'association LEO LAGRANGE, et peut accueillir 18 enfants chaque jour. Cette structure travaille en étroite collaboration avec la crèche et le relais d'assistants maternels à St Agathe la Bouteresse.

Quelques activités à la crèche :



Une sortie à la médiathèque



Un temps d'éveil musical



Un petit déjeuner à la crèche



Un petit jardin fait avec les enfants



Un goûter à l'extérieur dès les beaux jours

Vous retrouvez toute l'actualité de ces trois structures sur le site : <http://www.petite-enfance-astree.org>

## CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14/18

Le 11 novembre 2018 sera un moment très important pour la France et notre Commune, ce sera le moment du recueillement, de la commémoration « se souvenir en commun », de nos 47 jeunes soldats morts pendant cette guerre mondiale qui dura quatre longues années. D'autres jeunes soldats revinrent à Marcilly blessés, gazés gueules cassées, ils souffrirent durant le reste de leur vie.

Les familles portèrent le deuil d'un fils, d'un père, d'un mari, d'un oncle...

Ils sont donc 47 jeunes hommes de notre Commune, morts pour la France, durant ces années terribles de la grande guerre, leurs noms sont sur notre Monument aux Morts de Marcilly le Châtel pour l'éternité.

Mais seulement 46 noms sur le Monument, il en manque un, son nom n'a pas été inscrit sur notre monument, il s'agit de Barthélemy SEUX mort à 23 ans le 20 août 1914 à Sarrebourg ( Moselle). Pour la cérémonie de cette année, le Conseil Municipal a prévu d'inscrire son nom sur le Monument aux Morts

Une exposition sur la guerre 14/18, s'est déroulée les 2 et 3 juin à la salle des fêtes, des enfants de l'école ont visité cette exposition avec les enseignants.

Pour cette année du centenaire de l'armistice nous honorerons aussi les soldats morts des autres guerres de 39/45, d'Indochine, d'Algérie et ceux des opérations extérieures au Mali et au Moyen Orient.

Nous honorerons aussi les soldats de nos pays alliés : Royaume-Uni, Belgique, Russie, Italie, Etats Unis, Australie, Canada, de nombreux pays d'Afrique et d'Asie et bien d'autres... Ils ont tous lutté pour notre liberté et nos valeurs démocratiques.

Pour la préparation de la cérémonie du 11 novembre, des réunions sont prévues, aussi toutes les personnes souhaitant participer et apporter des propositions seront accueillies en Mairie.



Exposition sur la guerre de 14/18 les 2 et 3 juin

## BILAN HUMAIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

<b>Puissances alliées</b>	<b>Population (en millions)</b>	<b>Les Pertes militaires</b>	<b>Pertes civiles</b>	<b>Total</b>	<b>Blessés militaires</b>
 <a href="#">Australie</a>	4,5	61 928		61 928	152 171
 <a href="#">Royaume de Belgique</a>	7,4	42 987	62 000	104 987	44 686
 <a href="#">Canada</a>	7,2	64 944	2 000	66 944	149 732
 <a href="#">États-Unis</a>	92	116 708	757	117 465	205 690
 <a href="#">France</a>	39,6	1 397 800	300 000	1 697 800	4 266 000
 <a href="#">Royaume de Grèce</a>	4,8	26 000	150 000	176 000	21 000
 <a href="#">Raj britannique</a>	315,1	74 187		74 187	69 214
 <a href="#">Royaume d'Italie</a>	35,6	651 010	589 000	1 240 010	953 886
 <a href="#">Empire du Japon</a>	53,6	14 000		14 000	907
<a href="#">Monténégro</a>	0,5	3 000		3 000	10 000
 <a href="#">Nouvelle-Zélande</a>	1,1	18 050		18 050	41 317
 <a href="#">Terre-Neuve</a>	0,2	1 204		1 204	2 314
 <a href="#">Portugal</a>	6,0	7 222	82 000	89 222	13 751
 <a href="#">Royaume de Roumanie</a>	7,5	250 000	430 000	680 000	120 000
 <a href="#">Empire russe</a>	158,9	1 811 000	1 500 000	3 311 000	4 950 000
 <a href="#">Royaume de Serbie</a>	4,5	450 000	800 000	1 250 000	133 148
 <a href="#">Afrique du Sud</a>	6,0	9 463		9 463	12 029
 <a href="#">Royaume-Uni de Grande-</a>	45,4	885 138	109 000	994 138	1 663 435
<i>Total (Puissances alliées)</i>	789,9	5 696 056	3 674 757	9 370 813	12 809 280
<b>Empires centraux</b>	<b>Population (en millions)</b>	<b>Pertes militaires</b>	<b>Pertes civiles</b>	<b>Total</b>	<b>Blessés militaires</b>
 <a href="#">Autriche-Hongrie</a>	51,4	1 100 000	467 000	1 567 000	3 620 000
 <a href="#">Royaume de Bulgarie</a>	5,5	87 500	100 000	187 500	152 390
 <a href="#">Empire allemand</a>	64,9	2 036 897	426 000	2 462 897	4 247 143
 <a href="#">Empire ottoman</a>	21,3	800 000	4 200 000	5 000 000	400 000
<i>Total (Empires centraux)</i>	143,1	4 024 397	5 193 000	9 217 397	8 419 533
<b>Pays neutres</b>					
 <a href="#">Royaume de Danemark</a>	2,7		722	722	
 <a href="#">Norvège</a>	2,4	-	1 892	1 892	
 <a href="#">Suède</a>	5,6	-	877	877	
<b>Total général</b>	941	9 720 453	8 871 248	18 591 701	21 228 813

## INFO PORTEURS DE PROJET

### Programme européen Leader Forez, valoriser les ressources du Forez pour créer de l'activité et de l'emploi sur le territoire

*Vous portez un projet favorisant le développement de votre territoire ? Le programme LEADER peut vous aider à le réaliser en vous apportant des ressources financières, un suivi technique de proximité et le soutien des partenaires locaux .Le dispositif LEADER a pour objectif de faire la liaison entre les actions de développement de l'économie rurale pour créer de l'emploi, contribuer à la transition écologique, accompagner les projets innovants et utiliser les atouts et les talents des territoires ruraux.*

Au niveau local, le dispositif LEADER concerne les porteurs de projets des 88 communes de Loire Forez agglomération, 27 communes de Forez-Est et 7 communes de Saint-Etienne Métropole. Jusqu'en 2020, le territoire du Forez bénéficie d'une enveloppe financière de 2,3 millions d'euros de fonds européen.

Un comité, composé d'acteurs des sphères publiques et privées, se réunira quatre fois par an pour sélectionner les projets.

Vous pouvez bénéficier d'une aide du programme LEADER si votre projet a pour ambition de :

Valoriser les producteurs, les produits et les savoir-faire locaux

Améliorer l'exploitation des ressources forestières

Promouvoir la destination touristique du Forez

Soutenir l'émergence de projets innovants

Des conditions d'éligibilité et des modalités particulières sont à respecter, pour tout renseignement et précision :

04 26 24 72 00

[leaderforez@loireforez.fr](mailto:leaderforez@loireforez.fr)

## COVOITURAGE



### Nouveau, le covoiturage trouve sa place à Marcilly le Châtel

D'ici quelques semaines une aire de covoiturage sera signalée sur la place de la mairie. Plus que de réserver des places c'est surtout le référencement qui permettra aux automobilistes de savoir qu'ils peuvent covoiturer et donc laisser leur voiture sur le parking place de la mairie. Pas d'inquiétude à avoir pour les usagers du parking lors de manifestations ou autres, les places ne seront pas matérialisées, ainsi si besoin elles sont utilisables sans risque de verbalisation ! Et puisque l'on parle parking ne pas oublier que dès 15h le vendredi la zone du marché doit être libre...

## FACTURATION ASSAINISSEMENT

### Courrier d'explication des modifications de la facturation assainissement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Loire Forez agglomération est devenue compétente en assainissement sur l'ensemble de son périmètre, dont la commune de Marcilly-le-Châtel fait partie.

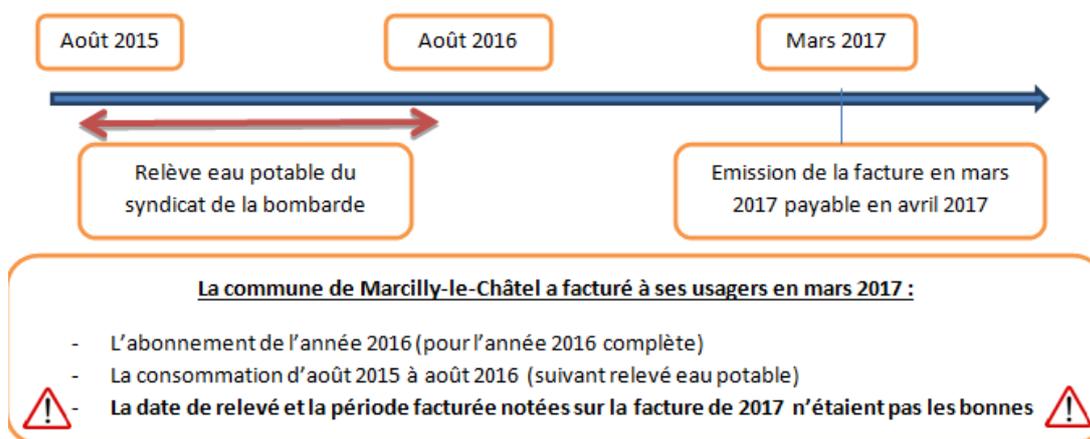
Ce transfert de compétence comprend l'ensemble de la gestion de l'assainissement (exploitation des stations, exploitation de réseaux, facturation, etc...)

Dans ce cadre-là, la facturation de l'assainissement collectif devient une mission communautaire. Toutefois, une explication concernant le rythme de facturation est nécessaire, compte tenu de la méthode pratiquée antérieurement par la commune.

La commune de Marcilly-le-Châtel est desservie en eau potable par le syndicat de la Bombarde, qui effectue les relèves d'eau potable généralement d'août à août de l'année suivante. Les index sont transmis en fin d'année (généralement octobre) à la mairie qui jusqu'à présent facturait en mars de l'année suivante. La commune (tout comme l'agglomération) s'appuie sur le relevé de compteur d'eau pour effectuer la facturation de l'assainissement.

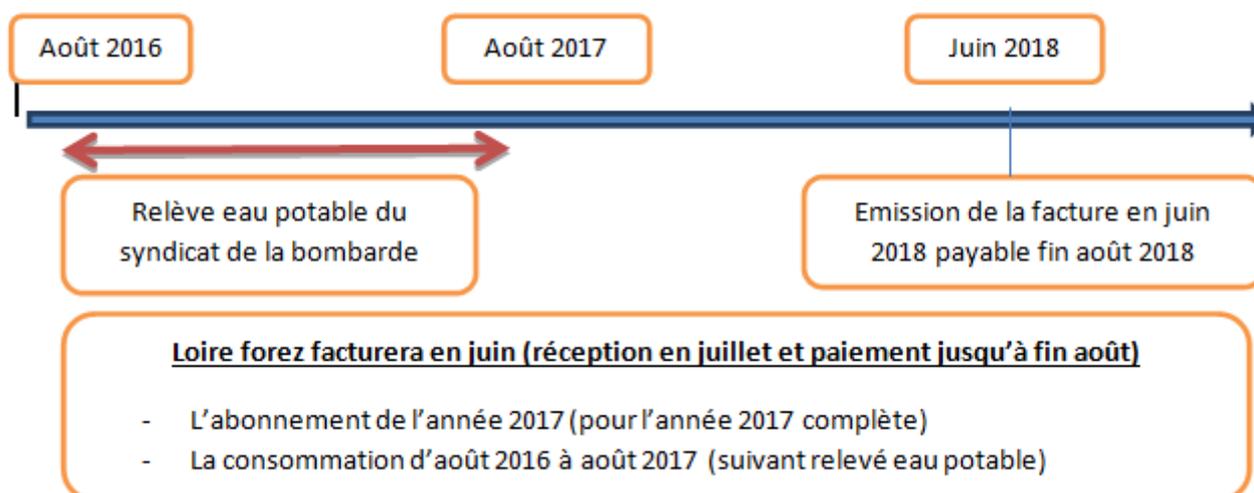
Le graphique ci-dessous montre le rythme de facturation actuel et la projection future de la facturation :

#### Dernière facturation assainissement pour les usagers de Marcilly-le-Châtel

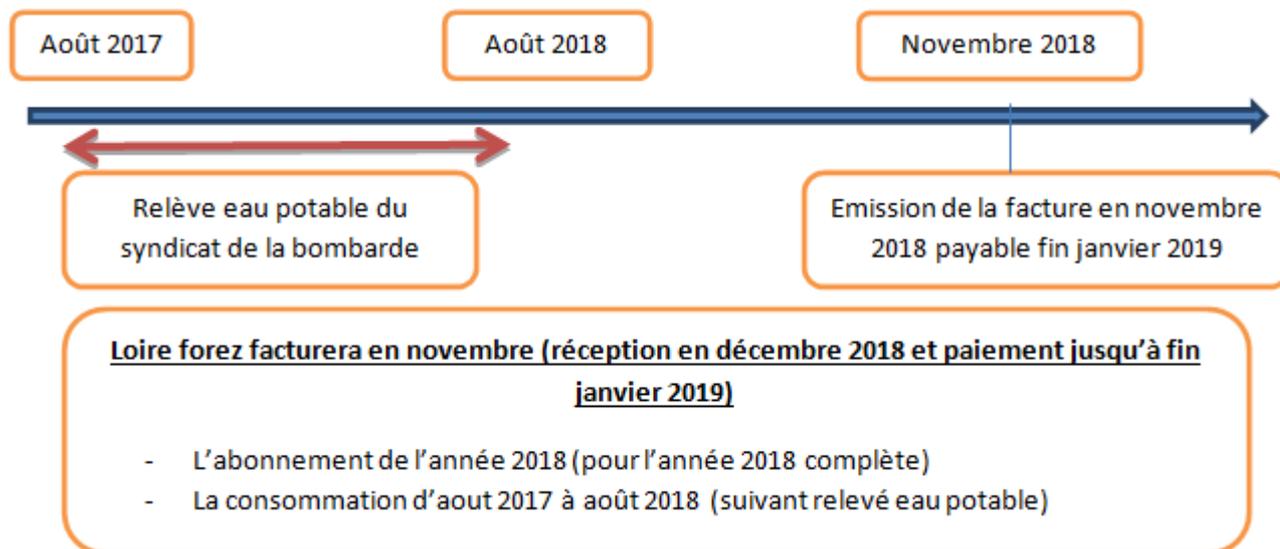


Suite au transfert de compétence, la facturation va évoluer de la manière suivante avec un décalage par rapport aux habitudes de facturation

#### Facturation assainissement pour les usagers de Marcilly-le-Châtel pour la période de 2016-2017



## Facturation assainissement pour les usagers de Marcilly-le-Châtel pour la période de 2017-2018



Le rythme de facturation sera alors le rythme présenté ci-dessus avec :

Relève des compteurs d'eau potable par le syndicat de la bombarde (été)

Facturation assainissement en fin d'année sur consommation relevée par le syndicat

### Harmonisation de la redevance assainissement

Le transfert de compétence entraîne également une harmonisation de la redevance assainissement afin que tous les usagers du territoire, bénéficiant du même service, payent, à terme, le même prix de redevance assainissement.

Pour la commune de Marcilly-le-Châtel, cette harmonisation se traduira de la manière suivante :

#### Part fixe en € HT

2018	2019	2020	2021	2022
41,60	41,20	40,80	40,40	40

#### Part variable en € HT

2018	2019	2020	2021	2022
1,28	1,41	1,54	1,67	1,80

## L'ECOLE PRIMAIRE JEAN COTE



Une année scolaire se termine des élèves et des familles vont quitter l'école pour rejoindre le collège ou d'autres lieux, ils vont être remplacés par de nouveaux enfants de nouvelles familles. Le cycle continue, le cycle de l'école, le cycle de la vie...

Comme il ne faut pas oublier le passé et construire sur des fondations solides, quatre classes de l'école ont travaillé cette année sur les contes traditionnels : Chaperon Rouge, Grand Méchant Loup, Cendrillon, Petit Poucet et autres fées, ogres, nains, princesse, petits pois....etc n'ont plus de secret pour les élèves. Beaucoup de lectures, beaucoup de chants ( spectacle le 26 juin) avec un travail avec l'association « trois petites notes », beaucoup d'application pour réaliser deux nouveaux tableaux qui sont venus illuminer les murs de l'école avec l'aide de l'association « Padgom », beaucoup d'apprentissages à travers tous ces moments d'une année scolaire très riche.



*Promenons-nous dans les bois  
de Courzieu,  
pendant que le loup n'y est pas ???*



Les deux classes de grands, elles aussi, ont travaillé sur des histoires mais plus réelles en suivant les pas de personnages du XXème siècle au musée d'Estivareilles, en découvrant l'exposition sur 14-18 à la salle des fêtes et en recherchant les traces de nos ancêtres Gallo-Romains dans le vieux Lyon.

*Les élèves de CM1-CM2  
devant un des nombreux vestiges  
Gallo-Romain du quartier de Fourvière  
mais est-ce :  
une fontaine, un mausolée, des thermes ???*



Ce ne sont que quelques instantanés de dix mois d'école, qui ont vu tous les élèves grandir, mûrir et progresser dans une ambiance conviviale : merci à la Municipalité, merci au Sou des écoles, merci à tous les partenaires et amis de l'école, merci aux employés communaux et aux adultes de l'école, merci aux enseignants et **félicitations aux enfants.**

*Un bon été à tous !*

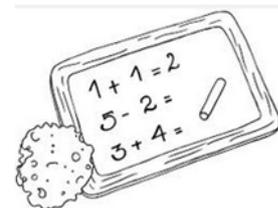
*Et au 3 septembre pour le début de la prochaine saison...*

*de « Le bonheur est dans l'école »*

## LE SOU DES ECOLES



# Sou des écoles



Retour sur quelques manifestations de l'année 2018 organisées par le Sou des Ecoles...

## La chasse aux œufs

C'est au gré de la pluie et du beau temps que 120 enfants sont venus fouiller le sentier du tour du château afin de collecter des petits objets dispersés au hasard, certains bien cachés... Au cours de la balade, ces enfants ont également pu répondre à quelques charades. A l'arrivée, les objets trouvés ont été échangés contre un lot de chocolat...MIAM !!

Merci à Guillaume MOULIN, chocolaterie CHOC'ET VOUS à Marcilly le Châtel pour la préparation des délicieuses récompenses.

Merci également à Stéphane MEYER, Volerie du Forez à Marcilly le Châtel, pour nous avoir accueillis sur son terrain.

## Le loto

Salle des fêtes presque remplie....des participants concentrés sur les numéros qui défilent, des fous rires pour la partie debout...une partie gratuite pour les enfants....retour sur les vainqueurs de la « super-partie » de cette année :

**2<sup>ème</sup> : Mme RIVA**

100 € à valoir au restaurant Le Petit Prince, à St Alban les Eaux

**1<sup>ère</sup> : Louna LAURENDON,**  
élève de CE2, à Marcilly

500 € d'Actichèques, à valoir chez les commerçants « Actif'Astrée »



**3<sup>ème</sup> : Mme SEYCHAL**  
Une enceinte Bluetooth

**4<sup>ème</sup> : Mr SEFERIAN**  
Un Smartphone

Un grand MERCI à tous les commerçants et professionnels de Marcilly, de Boën...et des alentours pour leur générosité. C'est grâce à eux que de beaux paniers garnis peuvent être réalisés !  
MERCI

### Info cantine...

A partir de la rentrée scolaire 2018, le Sou des Ecoles vous informe que la cantine sera gérée par la mairie (et non plus par le Sou des Ecoles). De ce fait, la «Boulangerie Gaillard » ne vendra plus de tickets cantine après la fin de cette année scolaire.

**Rappels : Le sou des écoles dispose de tables et bancs.  
N'hésitez pas à les retenir pour vos soirées ou repas...**

Tarifs des locations :TABLE + 2 BANCS : 5 euros (10 tables / 20 bancs)



Réservation ou renseignements,  
auprès de M. et Mme MURAT :  
06 70 76 41 43

### Projets et dates à retenir pour 2018-2019

En collaboration avec la « Boîte à Cake », une vente de cakes individuels pour le goûter de vos enfants sera réalisée en début d'année scolaire.

NOUVEAU (à la place du carnaval) : Soirée Halloween, le 31 octobre 2018, à la salle des fêtes de Marcilly.

En collaboration avec l'AFR, samedi 24 novembre, à la salle des fêtes de Marcilly, de 9h à 18h, se tiendra une bourse aux jouets, vêtements, puériculture,...où les exposants pourront louer une table pour 8€.

Loto : dimanche 10 février 2019.

*Vous êtes motivés pour faire partie de notre association,*

*Vous avez des idées de manifestations,*

*Vous vous intéressez aux activités et sorties proposées par l'école,*

*Vous souhaitez simplement donner un « coup de main »...*

*Alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du Sou dès la prochaine rentrée scolaire...tout le monde est bienvenu.*

## FAMILLES RURALES

# L'Atelier Théâtre

compte cette année 28 enfants âgés de 7 à 14 ans.

Les enfants se retrouvent les mercredis après-midi aux « Vieilles Pierres », d'octobre à juin, de 14H30 à 16H pour les plus âgés et de 16H à 17H pour les plus jeunes.

Le mercredi 20 décembre, un après-midi « contes de Noël » a été proposé au public invité ce jour.

La représentation du vendredi 18 mai fut aussi une belle réussite avec des spectateurs venus nombreux applaudir les jeunes acteurs. De sketches en saynètes, les jeunes et moins jeunes ont apprécié la production et la spontanéité des enfants sur scène.

Enfin pour clôturer la saison, L'atelier théâtre organise cette année encore son « Goûter-découverte » afin de permettre, à ceux qui le souhaitent, de venir passer un moment avec eux en participant à de petits jeux de scène !

Cette journée s'est déroulée le mercredi 20 juin de 14H30

à 17H aux « Vieilles pierres » et était ouverte aux personnes intéressées par cette activité.

Notez que l'année prochaine, les Ateliers devraient se dérouler les mardis soirs à la salle des fêtes (de 17H à 19H30).



Contact : Valérie Delauche 06 41 41 31 31

## SCRABBLE



Nous sommes une douzaine de joueurs de scrabble à nous réunir tous les mardis de 17h à 20h salle Galathée. Les enfants intéressés et jeunes adultes peuvent nous rejoindre pendant les vacances d'été.

Cours de Gym douce

Lundi de 17h00 à 18h00

"Préserver les capacités physiques et mentales, la souplesse, le tonus musculaire, l'équilibre, la posture, la mémoire et la psychomotricité"

Contact : Mme Epinat

04 77 97 44 92

**DANSE**

Le gala de l'AFR version 2018 s'est tenu le samedi 2 juin à la salle des fêtes de Boën. Les élèves de Marie Dollet ont présenté sur scène le résultat de leur travail de l'année pour le plus grand plaisir du public. Un grand bravo à eux !

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour l'année prochain ; les cours ont ouvert aux enfants à partir de 4 ans.

Renseignements au  
06 87 10 42 43.

L'AFR propose également à partir de septembre et en soirée le mercredi un cours de gym dansée (renforcement musculaire, abdos-fessiers, étirements) avec Marie Dollet.

**YOGA**

Cette année, les cours ont battu des records, 18 yogis le lundi soir et 18 le mercredi matin.

Devant un tel succès dû entre autre, à notre professeur Valériane FAVARD, nous proposons donc un 3<sup>ème</sup> cours l'année prochaine : les jeudis soir de 19h à 20h30.

Si vous êtes intéressés ,n'hésitez pas à me contacter dès à présent au 06 17 51 39 47 Jeanne Faure.

S'il y a suffisamment d'inscrits le cours verra le jour dès la rentrée de septembre 2018,après l'AG.

**FIT DANCE**

C'est dans la joie et la bonne humeur que les filles de la "FIT DANCE" terminent leur année ....

les cours qui ont lieu le lundi soir de 18h05 à 19h10 ont eu un franc succès cette année encore !

N'hésitez pas à vous inscrire ou vous réinscrire pour la rentrée de septembre soit par téléphone 06.17.51.39.47, soit via notre page Facebook afr de marcilly le chatel, soit par les inscriptions lors de l'Assemblée Générale le vendredi 7 septembre à partir de 19h, à la salle des fêtes

bon été à tous !

**MARCHE DES VENDANGES**

La Marche des vendanges aura lieu dimanche 16 septembre. Nous vous attendons nombreux sur les circuits de randonnées ! Si vous avez envie de participer à l'organisation, votre aide sera la bienvenue que ce soit pour le balisage, la confection des pâtés aux pommes le vendredi ou bien le jour J sur un relais ou à la salle des fêtes pour l'accueil des randonneurs!

## STAGES DE PRINTEMPS AVEC L'AFR

Ils sont 12 à avoir défié les lois de l'apesanteur en participant au stage escalade. Encadrés par Jean-Luc Touly, les jeunes se sont rendus sur trois sites naturels différents.

Les plus jeunes ont pu s'initier à l'équitation en participant à un mini stage poney au CERF à Marcoux!



Les 12 jeunes du groupe escalade



Les cavaliers en herbe sur leur monture



## ACCUEIL DE LOISIRS DES FAMILLES RURALES

Comme chaque année l'association vous propose un accueil de loisirs pour vos enfants de 4 à 12 ans. Il aura lieu dans le Complexe d'Animations Rurales de Marcoux.



Nous accueillons cette année une nouvelle directrice Marianne Devigne. Elle saura avec toute sa joyeuse équipe faire passer aux enfants des vacances inoubliables.

Également une grande nouveauté cette année, les pré-inscriptions en ligne. Toutes les infos nécessaires sur le site: <https://www.famillesrurales.org/marcilly-le-chatel/>

En ce qui concerne le programme, Les enfants partiront tout d'abord à la recherche des métiers. Deux sorties seront proposées cette première semaine: un inter-centre à Chalmazel et au musée d'archéologie de Feurs.

La seconde semaine, ils embarqueront pour l'Asie. Une nuitée sera proposée le mercredi soir ainsi qu'une sortie cani rando dans le Pilat.

La dernière semaine, le thème sera «qui relèvera le défi le plus loufoque ou le plus sportif?». Les enfants feront leur cinéma le jeudi 26 à 18h30 devant amis et parents. La sortie sport et aventure à la montagne clôturera ce mois de Juillet.

Comme d'habitude, nous vous offrons également la possibilité de partir en camp. Celui organisé par le département de la Loire sur le thème du théâtre et de la citoyenneté pour les 11/14ans

Un stage foot proposé par l'ASSE pour les 8/16 ans

Et notre fameux camp prend l'air organisé par Marianne. Cette année ce sera à St Just St Rambert du 23 au 26 Juillet pour les 8/12 ans. (Initiation kayak, trottinette tout terrain et de nombreuses aventures)



Toute l'équipe vous souhaite de passer un excellent été 2018.

## LA MEDIATHEQUE ET VOUS...

A compter du 25 juin 2018, la médiathèque de Marcilly va rejoindre le réseau Loire Forez qui comptabilisera 60 médiathèques-bibliothèques-ludothèques. Cet événement permettra à nos lecteurs d'avoir accès à un nombre encore plus important de livres et de documents multimédias ! Dès janvier 2019, les Marcillois pourront également emprunter des jeux ! Nous vous en reparlerons dans la prochaine édition de l'Ecureuil.

**Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) à la médiathèque de Marcilly, n'hésitez pas à venir lors des permanences pour bénéficier des services proposés !**

Nous renouvelons régulièrement notre stock de livres et de documents multimédias grâce au partenariat avec la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDLML). Et l'intégration au réseau Loire Forez élargit encore notre fond documentaire !

**Vous souhaitez lire un livre indisponible à Marcilly ?**

Nous pouvons vous le réserver ! A sa réception, nous vous informons par mail ou par téléphone de sa disponibilité.

**Vous aimez lire mais vous n'avez pas nécessairement de titre précis en tête ?**

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Rendez-vous à la bibliothèque pour découvrir notre fond documentaire. Il y en a pour tous les goûts ! Bandes dessinées (adultes et enfants), romans, romans policiers, biographies, documentaires (histoire, jardinage, cuisine, épanouissement personnel, etc...), albums et contes pour enfants, romans jeunesse, CD, DVD, etc...
- ou surfez sur le net, sur le site de la DDLML ([www.loire-mediathèque.fr](http://www.loire-mediathèque.fr)) et/ou sur celui du réseau Loire Forez ([www.mediathèques.loireforez.fr](http://www.mediathèques.loireforez.fr)) pour trouver votre bonheur. Lorsque vous l'avez trouvé, adressez-nous un mail à l'adresse « [biblio.marcilly@gmail.com](mailto:biblio.marcilly@gmail.com) » ou venez nous rencontrer lors des permanences pour réserver ! Encore mieux, dès le 25 juin, vous serez en possession d'une carte d'adhérent qui vous permettra de réserver vous-même des livres, CD et/ou DVD sur le site du réseau Loire Forez.

**C'est tellement facile de se faire plaisir qu'il serait dommage de s'en priver ! N'hésitez plus ! L'ensemble de l'équipe est à votre service et se fera une joie de vous renseigner.**

## HORAIRES D'OUVERTURE

**Jusqu'au 30 juin 2018**

**Mercredi : 14h30-17h**

**Vendredi : 15h45-17h15**

**Samedi : 10h-11h30**



**HORAIRES D'ÉTÉ**

**Mercredi : 14h30-17h**



**A compter du 3 septembre 2018**

**Mercredi : 14h30-17h**

**Vendredi : 16h30-18h**

**Samedi : 10h-11h30**

## CONTACTS

- Lors des permanences, Maison AMASIS, 219 Rue du Pavé.
- Par téléphone : 09 81 60 45 79.
- Par mail : [biblio.marcilly@gmail.com](mailto:biblio.marcilly@gmail.com)
- Sites internet : [www.mediathèques.loireforez.fr](http://www.mediathèques.loireforez.fr)  
[www.loire-mediathèque.fr](http://www.loire-mediathèque.fr)



## APPEL A VOLONTAIRES !

Si vous souhaitez donner de votre temps, dans un cadre culturel, sympathique et dynamique, rejoignez-nous au sein de l'équipe ! Renseignements au 04 77 97 40 38 (Stéphanie GEORGES).

**COMITE DES FETES**

Le samedi 28 avril, le comité des fêtes a organisé le Troc Plantes sur le parvis de la salle des fêtes. Malheureusement, le temps triste et pluvieux et une diffusion de l'information insuffisante de la part du comité des fêtes nous ont empêchés d'avoir la belle affluence attendue pour cette sympathique manifestation. Mais nous apprenons de nos erreurs et nul doute que nous ferons mieux l'année prochaine.



Une nouvelle animation aura lieu le dimanche 14 octobre. Le comité organise un salon du Bien-être à la salle des fêtes, appelé « Bien Etre Attitude ». Il aura lieu de 10h à 18h et rassemblera plusieurs exposants de produits naturels, de méthodes alternatives de thérapies, soins et bien être. Il y aura aussi plusieurs conférences présentant ces thérapeutes et produits pas toujours très bien connus du grand public. De quoi apprendre à être bien ou mieux dans sa peau !

La prochaine animation sera la fête patronale :

**la fête patronale aura lieu les 20/21/22 juillet.**

Comme l'année dernière, un magnifique feu d'artifice aura lieu samedi soir.

Le défilé de char qui a tant de succès sera bien évidemment reconduit pour dimanche après-midi.

Cette année, le thème est « les bandes dessinées ou les dessins animés », de quoi susciter l'imagination de tous les habitants de nos quartiers qui vont rivaliser d'inventions agréables.

Le défilé sera animé par la dynamique Banda « PANOCH'BAND » de Panissieres.

**Le Programme de la fête sera le suivant :**

- **Vendredi 20 juillet** : Distribution des brioches par les classards

A partir de 18H00 : concours de pétanque (au stade)

- **Samedi 21 juillet** : *Sur la journée* : distribution des brioches dans toute la commune par nos très actifs classards

*Le soir à partir de 22H00* : **Encore un très beau Feu d'artifice** (offert par la mairie)

Suivi du bal des jeunes (gratuit) mis en musique par **HELIOS**

- **Dimanche 22 juillet**

**Le matin** : A partir de 11H00 présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après-midi.

A partir de 11H30 : **Vin d'honneur** offert par la mairie

**L'après-midi** : A partir de 15H30 : Notre incontournable **défilé de chars** réalisés par différents hameaux, accompagné par la dynamique **Banda « Panoch'Band »** de Panissieres

A partir de 17H30 : Bal musette avec le talentueux **Orchestre de « Maurice MOINE »**

Vers 20H00 : **Repas traditionnel Paëlla ou Fourmiflette**

Vers 21 H00 : Le bal des familles (gratuit) toujours avec le talentueux **Orchestre de «**

**Maurice MOINE »**

**NE MANQUEZ PAS CETTE FETE PATRONALE ANNUELLE DE MARCILLY**



L'équipe du  
comité des fêtes

## ASSOCIATION POUR L'INTERCOMMUNALITÉ DES JEUNES ( APIJ )

L'APIJ est une association créée en 1994 par des jeunes. Elle vise à rendre les jeunes de 11 à 25 ans acteurs de leur territoire et de la société en général. Afin d'aller au plus près de la population locale, l'APIJ met en place des Espaces jeunes à destination des 11/ 16 ans. Ainsi, chaque semaine et en période scolaire, un animateur de l'APIJ va à la rencontre de jeunes sur différentes communes. Ces animations se déroulent pendant deux heures et permettent aux jeunes de se retrouver et d'échanger sur leurs envies et attentes en matière de projets collectifs.



Sortie au bowling

Les Objectifs des Espaces-Jeunes :

- Permettre aux jeunes de devenir acteurs de leurs loisirs.
- Accompagner la mise en place d'un projet.
- Participer à la dynamique des communes.

A la rentrée scolaire prochaine, un Espace-Jeune pourra à nouveau ouvrir ses portes sur la commune. Les jours et horaires seront à définir avec les jeunes désireux de tester ce dispositif.

A noter que ces animations seront désormais ouvertes aux 11-16 ans!!

Une première journée d'animation sera proposée au local des jeunes (Maison Amasis) le **mercredi 12 septembre 2018 de 17h à 19h**. Ce sera l'occasion de définir ensemble du contenu et des dates (et horaires) d'activité.



Les jeunes du groupe de Marcilly en camp à St Rémy sur Durolle

### APIJ

25 rue Alsace Lorraine 42130 BOËN SUR LIGNON

Tel: 04 77 24 13 02 Mail: [contact.apij@gmail.com](mailto:contact.apij@gmail.com)

Site web: [www.apij.fr](http://www.apij.fr)

Facebook: <https://www.facebook.com/apij.boen>

## TENNIS CET ÉTÉ...



Une carte estivale à 20€ vous permet de jouer au tennis tout l'été.

Renseignements : [astree.tennis@yahoo.fr](mailto:astree.tennis@yahoo.fr)

## AMICALE BOULES DES ECUREUILS

Crée en 1937 par Joannès Giraudias et Marius Morel.

Affiliée à la Fédération Française du Sport Boules (FFSB)

7 jeux de boules : les amateurs et les jeunes souhaitant une formation sont tous les bienvenus

Jeux de cartes : coinche / tarot

**Manifestations** : Le lundi de Pâques et de Pentecôte : Concours de boules entre sociétaires et amis

Le 14 août : Concours officiel, 32 doublettes 3/4 divisions

Durant l'hiver : 2 concours de coinche entre sociétaires

Toute personne intéressée peut prendre contact avec la Boule des Ecureuils : lundi, mardi, mercredi et vendredi - ouverture de 15h30 à 19h00

Tel : 04 77 97 47 71 , ou nous rendre visite 450 rue du Pavé.



## LES MARCILLY DE FRANCE DU CHATEL

Les Marcilly de France du Châtel

Notre association continue ses activités après l'accueil réussi des délégations l'année dernière grâce à la mobilisation de bon nombre d'entre vous.

Nous avons participé à une sympathique manifestation chez nos amis de Marcilly les Buxy.

Nous avons organisé un concours de pétanque le 2 juin dernier où 28 doublettes se sont mesurées. Un barbecue est venu clôturer ce temps de jeu en toute convivialité.

Nous sommes invités à participer au rassemblement 2019 et avons déjà répondu présents. Reste à savoir combien de personnes de la commune souhaiteront se joindre à nous.

La prochaine rencontre des Marcilly et Marsilly de France se déroulera en effet les **25 et 26 Mai 2019** dans le village de Marcilly sur Vienne en Indre et Loire. Nous vous rappelons que cette manifestation organisée tous les 2 ans permet d'échanger et de faire découvrir ses coutumes et produits régionaux.

Afin de minimiser le coût pour chaque participant, la commune de Marcilly sur Vienne logera le maximum de personnes chez l'habitant, pour la nuit du samedi au dimanche.

Les habitants de notre commune de Marcilly le Châtel sont donc invités à participer à cette fête, et seront accueillis chaleureusement dans ce petit village du sud de la Touraine.

Si vous êtes intéressés, vous voudrez vous signaler auprès des membres de l'association (co-présidents Alain Meunier et Jean-Marie Menu) ou sur notre adresse électronique : [lesmarcillydefranceduchatel@laposte.net](mailto:lesmarcillydefranceduchatel@laposte.net).

Vous pouvez aussi découper le bulletin ci-dessous et le déposer dans notre boîte aux lettres de la maison Amasis à côté de la boîte aux lettres de la Poste.

Nous comptons sur vous et vous proposerons de nous retrouver à l'automne pour préparer notre future « expédition »...

✂-----

M. Mme

Adresse :

Tél :

Mail :

Souhaite participer au rassemblement des Marcilly de France des 25 et 26 mai 2019 à Marcilly sur Vienne

Est intéressé par un covoiturage :  OUI  NON ou un transport en commun  OUI  NON

Souhaiterait loger chez l'habitant :  OUI  NON

Nombre de personnes à préciser :

## LE CHÂTEAU STE ANNE-ADAMAS

### VENEZ (RE)DECOUVRIR LE SITE DU CHATEAU DE STE ANNE !

**Le dimanche 14 octobre 2018 de 10h à 17h**

*Tous les habitants de Marcilly sont invités à visiter gratuitement le château Ste Anne !*

#### **Un château – Une Volerie – Une société civile immobilière – Une association :**

Depuis plus de 50 ans, le château appartient à une société civile immobilière (SCI) composée de l'ancien propriétaire M. Brun pour la moitié des parts et des habitants de Marcilly pour l'autre moitié. Dans l'interval, une association nommée ADAMAS a été créée en 1988. Son rôle est de restaurer, entretenir et animer le site. Elle compte aujourd'hui 77 adhérents.

Son action se traduit principalement par une semaine de chantier bénévole une fois par an en octobre.

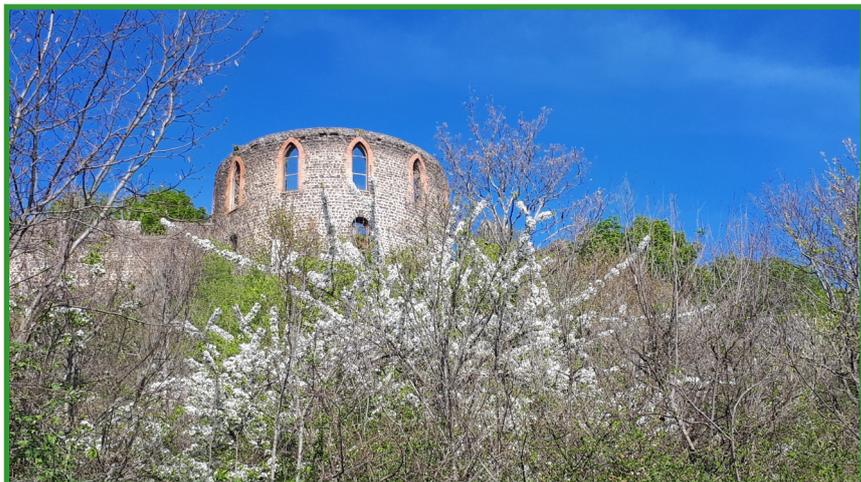
Si vous souhaitez adhérer à cette association, vous pourrez vous faire connaître lors de votre visite le 14 octobre prochain. Vous pouvez aussi vous adresser à l'un des membres de l'association sans attendre.

Depuis 1987, le site est loué à la Volerie du Forez. Grâce au loyer payé par la Volerie, l'association peut entreprendre des travaux de restauration, d'entretien et de sécurisation du site et ainsi faciliter à la fois une activité très originale et sauvegarder notre patrimoine forézien.

#### **Un château – Son histoire – Des histoires**

Pour ceux qui s'intéressent au patrimoine de notre commune, nous vous proposons un peu d'histoire.

Le château est connu dès 1010. Il appartient au Comte du Forez. Pendant la guerre de Cent Ans, Marcilly est un point fort du Forez. Richelieu fait démanteler le château au XVIIème siècle. Suivront alors deux siècles d'abandon. En 1873, un curieux personnage M. Hyppolyte de Sauzée, riche héritier de sol et de sous-sol à St Etienne entreprend la construction d'un château sur les ruines, destiné disait on au repos des mineurs. Mais il meurt en juin 1883 il ne peut mener à terme sa reconstruction. Le site est alors connu pour l'exploitation de sa carrière d'extraction et concassage. En 1942, le château devient la propriété de la famille Brun.



Mais le château Ste Anne est aussi l'un des sites du roman de L'Astrée ; Honoré d'Urfé fait de la citadelle de Marcilly le siège d'AMASIS reine du Forez. Le site est ainsi le théâtre de nombreux événements Idylles et combats.

Le château Ste Anne héberge aussi une légende : celle d'une fée serpente du nom de Mélusine. Jean d'Arras écrivit au XIVème siècle « qu'en Terre de Jalensie se dressait sur une butte, un château dominé par une tour en son milieu ». Selon la légende il aurait appartenu à Ramonnet, avant dernier fils de Mélusine devenu comte de Forez...

Si vous voulez en savoir plus sur l'histoire du château, la fabuleuse légende de Mélusine ou le destin de la Reine Amasis, ou si tout simplement vous voulez profiter de la magnifique vue qu'il offre sur la plaine du Forez : **venez nous rendre visite le 14 octobre 2018 de 10h à 17h**. Nous vous conseillons d'ici là de découvrir le spectacle cet été avec Stéphane le fauconnier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'association Adamas mairie de Marcilly ou par mail à [amasis@wanadoo.fr](mailto:amasis@wanadoo.fr)

## GROUPE VOCAL

## Groupe Vocal

Vendredi 13 avril

C'était cette année la 16<sup>ème</sup> rencontre musicale à l'église Saint Cyr. Deux autres chorales étaient invitées. « Chœur d'Etang » de Savigneux et « En Cad'ance » de la vallée d'Ance (dirigée par Marie-Hélène Brizet et Marie-Paule Perrinel).

Un public nombreux assistait à ce concert et appréciait la variété des prestations des 3 groupes. La soirée s'est terminée par un chant commun dynamique « Frères du port ».



*Chœur d'Etang*



*En Cad'ance*



*Le Groupe Vocal*



*Chant commun*

Après le concert, les choristes de Marcilly avaient bien sûr préparé ce qu'il fallait pour passer un moment bien agréable de convivialité, le tout évidemment accompagné de quelques chants improvisés. Le verre de l'amitié était offert par le Groupe Vocal.



Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concert et aux 2 chorales qui se déplacent bénévolement.

A l'année prochaine pour la 17<sup>ème</sup> Rencontre Musicale.

## REPRISE

La reprise se fera le **vendredi 14 septembre 2018**.

Les répétitions ont lieu à l'école le vendredi à 20 heures 30. **Ne pas oublier d'apporter son siège.**

14 septembre	21 septembre	28 septembre	5 octobre	12 octobre
19 octobre	9 novembre	16 novembre	23 novembre	30 novembre
7 décembre	14 décembre	21 décembre	11 janvier	18 janvier
25 janvier	1 <sup>er</sup> février	8 février		15 février

La suite du calendrier dans le prochain « écureuil »

Nous sommes déjà repartis sur un nouveau répertoire. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Vous êtes indécis, venez assister à une répétition. Si vous voulez rejoindre le groupe, il vous en coûtera 10 € pour l'année et surtout, surtout, venez avec votre bonne humeur !!!

Renseignements : Jean VERNAY 04 77 97 59 62 – jean.vernay@wanadoo.fr

## PROJET

**Samedi 29 septembre** : Le Groupe Vocal chantera à 20h30 à l'église de Bellegarde en Forez pour l'association Ro-Zenn's. Au cours de ce concert vous pourrez entendre aussi la chanteuse lyrique Jennyfer Pilenga

## LES VIEILLES PIERRES

### FESTIVAL DES VIEILLES PIERRES 2018

Comme chaque année depuis 8 ans déjà, le hameau des Grandes Rases à Marcilly va vibrer le temps d'un Week-end au son de la musique. Le festival a lieu le vendredi 14 et le samedi 15 septembre sous chapiteau. Deux soirées concert où l'ambiance reste inconditionnellement sympathique et bon enfant. Tout est prévu sur place pour accueillir dans les meilleures conditions les festivaliers, camping, à manger, à boire. Tous les produits sont du terroir à commencer par la bière qui vient de la brasserie La Canaille située à Sail-sous-Couzan. En plus des concerts, un après-midi Kermesse est prévu le samedi à 14 heures, précédant la soirée festive. Des animations et divers ateliers sont prévus pour ravir petits et grands. En fin d'après midi, les musiciens en herbe pourront s'essayer à la scène ouverte à partir de 18 heures, l'occasion de présenter aux yeux de tous ses talents !

L'association reste attachée à ses valeurs, tout le monde doit pouvoir participer à cet événement si il le souhaite, même les petits budgets y trouveront leur compte. Le tarif est de 6€/soir ou 10€ le Week-end.

#### Programme du Week-end :



#### **Vendredi:**

- MOOD SWING (Rock'n'billy acoustique - Bugéy)
- PICON MON AMOUR (Chanson populaire et burlesque - Cévennes)
- CRICS A CAMION (Garage punk - Mont du Lyonnais)

#### **Samedi:**

- PAN Y CIRCO (Destroy Reggae - Marcilly t'as vu!)
- PORTRON PORTRON LOPEZ (Power Trio Garage Psychedelic Des Caraïbes, d'un peu partout)
- BEER BEER ORCHESTRA (Ska-punk - Vendée)
- ZACKAROSE (Electro-Blues-Lyon)

L'association Vieilles Pierres a besoin de bras, d'idées, et d'énergie pour organiser cet événement ou s'investir dans l'association. Si toutefois des personnes sont intéressées pour donner un coup de main, ce sera avec plaisir. Il reste aussi la possibilité pour des musiciens de profiter des locaux.

Pour toute information, merci de nous contacter à l'adresse ci-dessous.

Contact: [vieilles.pierres@yahoo.fr](mailto:vieilles.pierres@yahoo.fr)

**LES JEUX DE L'ECUREUIL PAR ROBERT DURIS**

	A	B	C	D	E	F
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						

**1- Mots croisés Marcillois :** remplir la grille, les noms de deux quartiers d'ici apparaîtront

Horizontalement : **1-** quartier central, **2-** saison, **3-** symbole du radium, vieille colère, **4-** inspiré par l'amitié, **5-** caractère de ce qui est vrai, **6-** perroquet d'Amérique, fin d'infinif, **7-** chars d'assauts

Verticalement : **A-** quartier proche du centre, **B-** recouvrir d'étain, **C-** village « saint » de Bigorre, pays du sud-ouest, **D-** dans le lieu où l'on se trouve, **E-** femelles du rat, **F-** nommer les unes après les autres les lettres d'un mot

**2- A tue-tête !** Compléter logiquement ces suites

MON PQR SUT ---

ledcb cdedc defed -----

1000 12 6 ; mi, do, ?--

RAVAT 5 CORBINES 8 LABARIN 7 PAVE ?

**3- Sudoku estival :**

Compléter la grille avec les lettres suivantes :

**A E O U C D R T Z**

De telle sorte que chacune soit dans une ligne, une colonne et dans un des neufs carrés surlignés. Dans la huitième colonne apparaîtra un mot répondant à la définition : « destination estivale » (3 mots).

O				T	U			
			E			Z		
	A	Z	O					D
	Z					U		R
		E	U	O				
C					E		A	
E								C
	O			C	D	A		
T	U				Z		R	O

**4- Mots importants de la « Grande Guerre » :** avec les lettres des deux mots composer un mot important de 14-18

ASSISTAS + AN =

CHARS + SENTE =

POLI + SU =

SAIT + MERCI =

SIX +TA =

**SOLUTION DES JEUX**

**1-Mots croisés Marcillois**

1- Le Pavé, 2- été, 3- ra, ire 4- amical, 5- vérité, 6-ara, er, 7- tanks

A- Le Ravat, B- étamera, C- pe, Iran, D- ici, E- rates, F- épeler

**2- A tue-tête :** MON PQR SUT VWX / bcdcb cdedc defed **efre** / 1000 12 6 ; mille douze six

**3- Sudoku estival :** la destination a trouvé était : Côte d'Azur

**4- Mots de la Grande Guerre :** ASSASINAT à Sarajevo, POILUS, TAXIS de la Marne, TRANCHÉES, ARMISTICE 11 No-

vembre 1918

Retrouvez nous sur le web !  
[www.marcillylechatel.fr](http://www.marcillylechatel.fr)

## DATES À RETENIR

Lundi 9 juillet - vendredi 27 juillet **AFR Centre de loisirs**

Vendredi 13 juillet **Conseil Municipal 20h**

Vendredi 20 samedi 21 et dimanche 22 juillet **Fête patronale**

Vendredi 20 **Concours de pétanque 18h**

Samedi 21 **Feu d'artifice 22h, Bal des jeunes**

Dimanche 22 **Verre de l'amitié 11h30, Défilé des chars 15h30, Bal musette 17h, Repas 20h**

Vendredi 31 août **Conseil Municipal 20h**

Vendredi 7 septembre **AFR assemblée générale + inscriptions aux activités 19h**

Vendredi 14 septembre **AFR confection des pâtés aux pommes 8h00**

Vendredi 14 septembre **rentrée du Groupe Vocal**

Vendredi 14, samedi 15 septembre **Festival des Vieilles Pierres**

Dimanche 16 septembre **AFR Marche des Vendanges**

Vendredi 28 septembre **Conseil Municipal 20h**

Dimanche 14 octobre **ADAMAS visite gratuite du Château Ste Anne 10h-17h**

Vendredi 26 octobre **Conseil Municipal 20h**

Mercredi 31 octobre **Sou des écoles : soirée Halloween**

Dimanche 11 Novembre **Commémoration de la fin de l'armistice de 1918 11h**

Samedi 24 novembre **AFR et Sou des écoles Bourse aux jouets, vêtements, puériculture 9h - 18h**

Vendredi 30 novembre **Conseil Municipal 20h**

Vendredi 21 décembre **Conseil Municipal 20h**

Vendredi 11 janvier **Vœux du maire et du Conseil Municipal , remise des prix du concours des maisons fleuries et accueil des nouveaux nés 18h**

## MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

*Ouverture au public*

Lundi de 14h à 18h

Mardi de 15h à 18h

Vendredi de 14h à 19h

Téléphone : 04 77 97 40 80



[marcillym@wanadoo.fr](mailto:marcillym@wanadoo.fr)

Inscrivez- vous gratuitement sur le site [www.marcillylechatel.fr](http://www.marcillylechatel.fr) et recevez par mail les dernières nouvelles de la commune!

L'écureuil, Journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel  
Directeur de publication : Thierry Gouby - Imprimé par nos soins  
Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel -  
Tirage : 670 exemplaires  
Photo de couverture : vue de Marcilly le châtel



Prochaine parution de l'écureuil : Janvier 2019

Vous souhaitez communiquer avec l'écureuil...



[ecureuil\\_marcillylechatel@orange.fr](mailto:ecureuil_marcillylechatel@orange.fr)